

Soutien à Jehanne Carnal suite à son agression

Dimanche 26 janvier, Jehanne Carnal prend un tram à Genève. Elle s'assied. Un homme assis juste derrière elle s'en prend à elle et commence à l'insulter, ayant vu le badge de la campagne « Contre les discriminations – oui ! » accroché à son manteau. Son ton monte, il la traite de « sale gouine », dit que « les gouines mériteraient qu'on leur foute le feu », à plusieurs reprises. Elle lui demande de cesser plusieurs fois. Il continue à l'insulter, en disant qu'il profite de le faire avant le 9 février, vote après lequel « on ne pourra plus dire ce qu'on veut ». L'homme s'est ensuite levé pour sortir, puis s'est retourné et a tenté de la frapper au visage avec son poing, et est finalement sorti du tram. Choquée, Jehanne est sortie du tram et est allée porter plainte à la police contre inconnu.

Elle a témoigné de son agression lesbophobe sur son compte Facebook :

« Pourquoi il faut voter oui le 9 février ?

Parce que sortir d'un tram un dimanche matin à Genève, en tremblant après qu'un homme m'ait traité de « sale gouine qui ne devrait pas exister, qui mériterait qu'on lui foute le feu » à plusieurs reprises et qui a tenté de me balancer son poing dans le visage (sans que quiconque dans le tram ne bouge), cela doit être puni par la loi.

Parce que l'indifférence et le silence tout comme la menace et les insultes, cela ne doit plus être une option.

Je ne laisserai pas la peur que tu as voulu instiller en moi prendre ma dignité. Plainte déposée contre x. »

Les membres de la Fédération genevoise des associations lesbiennes, gay, bisexuelles et trans* (LGBT) : Associations 360, Dialogai, Lestime, Parents d'homos et Think out condamnent fermement cette violente agression lesbophobe et soutiennent pleinement Jehanne et toutes les personnes LGBT qui sont la cible d'agressions et de violences, qu'elles aient lieu dans la rue, dans l'espace public, à l'école, en famille, dans les médias ou encore dans le monde du travail.

Les violences et les discriminations LGBT-phobes font des ravages, en particulier auprès des jeunes LGBT, qui ont entre 2 et 10 fois plus de risques de faire une tentative de suicide que les jeunes hétérosexuel.le.s. Personne ne devrait avoir peur de prendre un tram et de se faire insulter, personne ne devrait avoir peur de marcher dans la rue en donnant la main à la personne que l'on aime et de se faire agresser, de lire des propos appelant à la haine contre les personnes trans* dans les médias, de faire son coming-out, d'être la cible d'une discrimination institutionnelle ou étatique.

Jehanne souhaite, aujourd'hui, témoigner publiquement de son agression à travers ce communiqué de presse commun, pour rappeler que les violences et les discriminations sont le lot quotidien des personnes LGBT, pour rappeler l'importance, quand une personne est témoin de telles agressions, de ne pas rester silencieuse et de manifester son soutien, et surtout, pour rappeler l'importance de voter oui le 9 février 2020, afin que ces violences et ces discriminations soient punies par la loi.

Jehanne a déposé plainte contre inconnu pour agression mais le caractère lesbophobe, motif de l'agression et circonstance aggravante, n'a pas pu être retenu à cause de la loi actuelle. Il le sera si vous votez oui le 9 février 2020. De tels appels à la haine proférés publiquement, ici contre les femmes* lesbiennes, ne sont actuellement pas punis par loi. Ils le seront si vous votez oui le 9 février 2020.

Jehanne Carnal et la Fédération genevoise des associations LGBT

Pour tout renseignement complémentaire, merci de prendre contact avec :

Matthias Erhardt et Lorena Parini, co-président.e.s de la Fédération- 078 649 45 45 et 079 662 84 67

Jehanne Carnal via Matthias Erhardt ou Lorena Parini